

SNC LE FOURNII DU VAL DE LOIRE INTERMARCHE rappelle PAIN DE MIE SANDWICH



- Noms des modèles ou références concernés : **Grand mie céréales Grand mie complet Grand mie complet Grand mie nature**
- Marque : **CHABRIOR**
- GTIN 3250390758075 Lot L21453262 Date de durabilité minimale 02/09/2021
GTIN 3250390272007 Lot L21453272 Date de durabilité minimale 02/09/2021
GTIN 3250390272007 Lot L21453372 Date de durabilité minimale 06/09/2021
GTIN 3250391371167 Lot L21453281, Date de durabilité minimale 01/09/2021
GTIN 3250391371167 Lot L21453401 Date de durabilité minimale 06/09/2021
GTIN 3250391236800 Lot L21453221 Date de durabilité minimale 31/08/2021
GTIN 3250391236800 Lot L21453291, Date de durabilité minimale 01/09/2021
GTIN 3250391236800 Lot L21453411 Date de durabilité minimale 06/09/2021
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Marque de salubrité : **37122F**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **INTERMARCHE**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Risque potentiel de brisure de verre sur le pain de mie**
- Risques encourus par le consommateur : **Inertes (verre, métal, plastique, papier, textile...)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
En raison du risque de blessures / effets indésirables suite à l'ingestion de ce produit, par précaution il est recommandé aux personnes qui détiendraient des produits appartenant au(x) lot(s) décrit(s) ci-dessus de ne pas les consommer.

RE COURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre